

LA MAISON GAUVREAU : UNE SAUVEGARDE DIFFICILE

PAR MICHEL L. SAINT-PIERRE, ARCHITECTE
SOCIÉTÉ JOSEPH-GAUVREAU POUR LE PATRIMOINE



Il y aura bientôt 10 ans, le 25 juillet 1984, la compagnie Irving, propriétaire de la maison Gauvreau, annonçait son intention de démolir le bâtiment et de construire sur son emplacement un édifice commercial de type «dépanneur». Le mois suivant, la compagnie pétrolière obtenait un permis de la ville pour la démolition. Mais, quelques jours plus tard, un groupe de citoyens préoccupés par la protection du patrimoine demandait au gouvernement du Québec de classer la maison Gauvreau «monument historique» afin de la protéger du pic du démolisseur. Le gouvernement émettait un avis d'intention de classer dans les jours qui suivirent. Par la suite, le Comité du patrimoine de Rimouski, qui venait d'être fondé, s'engageait dans une série d'actions - rencontres avec le propriétaire, avec les fonctionnaires, présentation d'un mémoire à la Commission des biens culturels, pétitions, construction d'une maquette, articles et interviews dans les médias - dans le but d'obtenir le classement définitif de la maison Gauvreau. Cette campagne porta fruit puisque le 10 mai 1985, le gouvernement classait officiellement la maison Gauvreau.

LA VALEUR DE LA MAISON GAUVREAU

C'est le docteur Joseph Gauvreau, un médecin natif de Rimouski, qui fit bâtir cette maison en 1906 pour y installer son logement, son cabinet médical, une pharmacie et ces bains thérapeutiques. Quelques années plus tard, le docteur Gauvreau subit un accident qui le contraignit d'abandonner la pratique traditionnelle de la médecine. Il décida alors de quitter la région pour entreprendre une brillante carrière dans le domaine de la santé publique. Il s'illustra également par sa participation dans les mouvements nationalistes et dans l'Action française aux côtés du chanoine Groulx dont il devint un proche collaborateur.

Du point de vue architectural, la maison Gauvreau a un grand intérêt parce qu'elle est le seul exemple dans la région de l'architecture éclectique rattachée au style Neo-Queen Anne populaire à la fin de l'époque victorienne. Sa tour d'angle, son élégante modénature, et l'ornementation des lucarnes sont particulièrement remarquables. La restauration de la belle galerie démolie en 1950 rendrait toute sa beauté à l'édifice.

L'ÉTAT DE LA SITUATION

Dix ans après le sauvetage de la maison Gauvreau, quelle est l'état de la situation? De 1985 à 1990, la compagnie Irving adressa une fin de non-recevoir aux nombreuses démarches entreprises en vue de la mise en valeur de l'immeuble. Toutefois, en 1990, le

propriétaire manifestait sa volonté de trouver une solution, possiblement en raison de la lettre adressée à M. K.C. Irving lui-même par la Société Joseph-Gauvreau (qui avait pris le relais du Comité du patrimoine). La même année, la ville a décidé d'intervenir dans la protection et la mise en valeur de son unique monument historique classé. Comme Irving avait indiqué ne pas vouloir conserver l'immeuble sur son terrain, la ville proposa la solution suivante : a) déplacer la maison de son emplacement actuel vers le parc de la gare, situé juste en face, de l'autre côté de l'avenue de la Cathédrale; b) restaurer la maison pour la recycler en bureaux occupés par les services municipaux. En 1992, l'architecte Gaston Martin recevait le mandat d'étudier la faisabilité du projet et d'en faire le devis estimatif. En 1993, la ville annonçait qu'elle avait signé avec Irving un protocole d'entente par lequel le propriétaire s'engageait à céder la maison à la ville pour une somme symbolique et à défrayer les coûts du déplacement du bâtiment. En janvier 1994, un porte-parole du Canadien National, propriétaire du parc de la gare, annonçait que le conseil d'administration de l'entreprise ferroviaire adopterait à sa prochaine réunion une résolution en vue de céder à la ville de Rimouski une parcelle du parc pour y installer la maison Gauvreau.

Depuis, pas de nouvelles. Pourquoi le projet ne se réalise-t-il pas? Pourtant toutes les pièces du puzzle semblent être tombées en place. Selon nos informations, il y a déjà de l'opposition au projet au sein du conseil municipal. Ce serait trop cher, bien que le ministère de la Culture assure 40 pour cent du coût de restauration. Malheureusement, il est impossible pour les contribuables rimouskois de se faire une opinion parce que la ville refuse de rendre publics les documents concernant le projet. Si on connaissait les détails du projet, on pourrait en discuter sur la place publique et faire des suggestions. Il y aurait peut-être des sources de financement, publiques ou privées, qu'on a oublié de considérer. On pourrait proposer une alternative moins coûteuse. Une entreprise privée, intéressée à s'engager dans ce projet, pourrait se faire connaître.

Il faut comprendre qu'il y a urgence. La maison Gauvreau, inoccupée depuis 10 ans, se détériore lentement. Le propriétaire ne la chauffe pas et fait un entretien minimal. La Société Joseph-Gauvreau a dû intervenir à plusieurs reprises au cours des dernières années pour exiger qu'on protège la maison du vandalisme et des intempéries. Il faut passer à l'action sans tarder. Espérons que nos élus sauront manifester plus de sensibilité à la chose culturelle, à la valeur architecturale et patrimoniale et au potentiel touristique d'un bien historique classé telle la maison Gauvreau. Ça presse!